DHC
— AVOCATS —

Avocats-conseils
Jean Hétu, Ad. E.
David Robitaille, Ph.D.

PAR SDÉ

Steve Cadrin
Ligne directe : 514 392-5725
scadrin@dhcavocats.ca

Laval, le 16 février 2023

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'Énergie
Tour de la bourse
800, Place Victoria
2ième étage, bureau 4125
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet: HQD - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2023-2032 du Distributeur
L'AHQ-ARQ demande la permission de pouvoir déposer des demandes de renseignements au plus tard le 30 mars
Dossier : R-4210-2022
N/D: 4503-83

Chère consœur,

En suivi de la correspondance déposée le 10 février 2023 par Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur »)[1], l'AHQ-ARQ constate que la séance de travail proposée sur la nouvelle version du modèle MARS est prévue pour le 23 mars 2023, alors que les Demandes de renseignements des intervenants doivent être déposées au plus tard le 6 mars 2023.

Dans les circonstances, l'AHQ-ARQ désire dès à présent demander la permission à la Régie de reporter le dépôt des demandes de renseignements sur le seul sujet de la fiabilité en puissance (sujet no. 8 de la liste des sujets de l'AHQ-ARQ), au plus tard le 30 mars, soit une semaine après la séance de travail.

Le dépôt de la preuve écrite de l'AHQ-ARQ étant prévu pour le 19 avril, celui-ci ne serait pas compromis dans la mesure où les réponses du Distributeur étaient déposées au plus tard le 7 avril. Avec égard, il semble qu'une telle façon de faire serait plus efficace et permettrait de prendre en compte les informations obtenues lors de la séance de travail plutôt que de demander la permission de déposer des demandes de renseignements amendées subséquemment, le cas échéant.

[1] B-0041.

Par ailleurs, l'AHQ-ARQ déposera ses demandes de renseignements sur les autres sujets à la date fixée par la Régie, à savoir le 6 mars 2023.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

DHC Avocats

Steve Cadrin, avocat

SC/fn

 # 823925